



Votre Interlocuteur privilégié en urbanisme



Conseil et Accompagnement
en Urbanisme

*C.A.U.T. conseille et accompagne les acteurs publics et privés
dans leurs problématiques urbanistiques.*

Accompagnement en urbanisme des collectivités locales :

- Aide à l'instruction des autorisations d'urbanisme.
- Accompagnement dans le contrôle des autorisations d'urbanisme.
- Accompagnement dans les procédures d'évolution des PLUI.

Accompagnement en urbanisme des maîtres d'ouvrage privés :

- Accompagnement des promoteurs et des particuliers dans le montage des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme.
- Validation des dossiers permis de construire avant dépôt.



125 Allée Primavera-Pringy
74 370 Anancy
Tél 07 67 20 90 05
contact@caut.fr

www.caut.fr  

